



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23102667

le,

Déposé / Reçu le

31 JUL. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0563 752 320**

Nom

(en entier) : **BURGER KING SEE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 489 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination Administrateur - Commissaire - Procuration

(extrait des résolutions écrites des actionnaires du 30 juin 2023)

Les actionnaires adoptent à l'unanimité les résolutions suivantes :

Nomination en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 20 juin 2023 et ce jusqu'au jour de l'assemblée générale ordinaire devant être tenue en 2029, Monsieur Alessandro Preda.

Nomination de la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à 1831 Diegem, Culliganlaan 5, en tant que commissaire pour un terme de trois ans. Cette société désigne Monsieur Romain Seffer, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de PwC Reviseurs d'Entreprises SRL. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2025.

Procuration spéciale avec pouvoir de substitution à :

- Monsieur Adriaan de Leeuw, ainsi qu'à tout autre gérant ou employé d'AD-Ministerie SRL, chacun élisant aux fins de cette procuration domicile à Brusselssesteenweg 66, B-1860 Meise

; et

- chacun des administrateurs,

afin de poser, exécuter et signer tous les documents, instruments, démarches et formalités et afin de donner toutes les instructions nécessaires ou utiles afin d'exécuter les décisions précitées, en ce compris mais sans s'y limiter :

- le dépôt auprès de la Banque Nationale de Belgique des comptes annuels ayant trait à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022 ainsi que le rapport annuel et le rapport du commissaire qui y sont rattachés ainsi que la réalisation des formalités de publication nécessaires ; et

- l'envoi d'une copie des présentes résolutions dûment signées au conseil d'administration et au commissaire.

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).